Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-213503345-20260701-D2026087-DE

THORIGNÉ-FOUILLARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi premier juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur YouTube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation : 24 juin 2026

Mis en ligne :

08 JUIL. 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 26
Votants : 29
Quorum : 15

Présents : Mesdames, Messieurs, AUBRY Céline, BONNAFOUS Catherine, BROSSAULT Pascal, CAÏTUCOLI Christiane, CLAUDON Benoît, COUDRAY Jean-Luc, COURTEILLE Marie-Estelle, DA CUNHA Manuel, EON-TCHAVTCHAVADZE Rozenn, FERCHAUD François, GAIO Sandrine, GAULTIER Anthony, GAUTHIER Rozenn, JACQUES Gaylord, LE GOC Yann, LE GUENNEC Jean-Michel, LE JOLIFF HOMO Marine, LEFEUVRE Gaël, MAHEO Aude, MAINGUET Etienne, PAISANT Anicette, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, TORTELLIER Laëtitia, VALLÉE Priscilla, VIGNAU-LAULHERE Hélène ;

Procurations de vote et mandataires : BLIN Stéphane ayant donné pouvoir à VALLÉE Priscilla, DEGUILLARD Julie ayant donné pouvoir à LEFEUVRE Gaël, SOUQUET Éric ayant donné pouvoir à POINTIER Vincent ;

Madame Catherine BONNAFOUS est nommée secrétaire de séance.

Mme Hélèna RIGAL, Responsable du service Ressources Humaines, Co-Directrice Générale des Services par intérim assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 24 juin 2026) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

Point N°15

Délibération n°2026-087. SOLIDARITÉ : Renouvellement de l'adhésion au Réseau Francophone des Villes Amies des Ainés (RFVAA) – nomination d'un représentant de la collectivité

Rapporteur : Manuel DA CUNHA

VU la délibération n°2024-055, en date du 03 juin 2024, validant l'adhésion sans limitation de durée de la commune au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés.

CONSIDERANT qu'entre 2011 et 2022, la part des plus de 60 ans sur la commune est passée de 17,9 % à 23,3 %, soit 2 018 habitants (sources : Insee, RP2011 et RP2022, géographie au 01/01/2025).
Selon les projections du cabinet Compas qui a réalisé l'analyse des besoins sociaux en 2021, la commune de Thorigné-Fouillard devrait gagner près de 1 000 habitants âgés de plus de 60 ans d'ici 2032.
Face à la nécessité pour les collectivités de s'interroger sur le vieillissement de leur population, est née l'initiative mondiale des Villes Amies des Aînés, lancée en 2006 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).
L'objectif poursuivi est d'adapter notre territoire à une population vieillissante pour permettre d'améliorer ses conditions d'épanouissement.

ville-thorigne-fouillard.fr — 02 99 04 54 54
Esplanade des Droits de l'Homme, 35235 Thorigné-Fouillard

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-213503345-20260701-D2026087-DE

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), association sans but lucratif, a pour but de développer au niveau francophone la démarche initiée par le réseau mondial des Villes Amies des Aînés de l'OMS.
Le Réseau accompagne les collectivités à la mise en œuvre du projet et valorise leurs initiatives.
Il permet également de favoriser les échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les adhérents et crée ainsi les conditions d'une meilleure adaptation des territoires aux aînés, en particulier en favorisant le vieillissement actif des habitants, en synergie avec les trois principes de l'association Villes Amies des Aînés, à savoir : la lutte contre l'âgisme, le sentiment d'appartenance au territoire des habitants et la mise en place d'une démarche participative et partenariale.
Grâce au soutien du fonds d'appui pour les territoires innovants seniors développé par le RFVAA, la commune a conduit en 2023 un diagnostic territorial autour des huit thématiques Villes Amies des Aînés*, première étape de la démarche visant à se saisir de cette opportunité démographique pour développer un plan d'action en faveur du bien vieillir à Thorigné-Fouillard.
En janvier 2024, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a recruté une animatrice afin de coordonner ce plan d'action, qui s'appuie entre autres sur les travaux d'un comité consultatif créé en décembre 2023.
CONSIDERANT les éléments énoncés ci-dessus et l'intérêt pour notre collectivité de poursuivre cette démarche.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'UNANIMITÉ
DE RENOUVELER l'adhésion au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), s'engageant ainsi à mettre en œuvre les principes fondamentaux du réseau ainsi que les différentes étapes de la démarche Villes Amies des Aînés, à savoir :

- actualiser le diagnostic territorial autour des huit thématiques Villes Amies des Aînés* ;
- actualiser le plan d'action en faveur du Bien Vieillir à Thorigné-Fouillard, le mettre en œuvre et l'évaluer ;
- participer à la vie du Réseau Francophone : échange et valorisation de bonnes pratiques sur le site Internet du RFVAA, participation aux événements (colloques, journées de formation, voyage d'étude, concours Villes Amies des Aînés, etc.).

**(Transports et mobilité ; Habitat ; Espaces extérieurs et bâtiments ; Lien social et solidarité ; Culture et loisirs ; Participation citoyenne et emploi ; Autonomie, services et soins ; Information et communication)*
DE VALIDER de versement annuel de la cotisation dont le montant est déterminé en fonction du nombre d'habitants (à titre d'information, cette année, la cotisation sera de 400 €).
DE DESIGNER Monsieur Etienne MAINGUET, représentant de la collectivité et Madame Catherine BONNAFOUS, suppléante, au sein de l'association.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Benoît CLAUDON



ville-thorigne-fouillard.fr — 02 99 04 54 54
Esplanade des Droits de l'Homme, 35235 Thorigné-Fouillard